

Compte-rendu du Conseil Régional du samedi 10 juin 2017

Maison du Bridge, Amiens, 15h00.

Etaient présents : Michel Canny, Patrice Boquillion, Catherine Leclercq, Claude Lerosey, Marie Edith Voog, Harry Coupel, Bruno Renard, Marie Christine Binet, Nicole Delattre, Magali Cauchois Vives, Luc Robin, Laurent Barthélémy, Philippe Moret, Brigitte Avril, Francis Perrien, Geneviève Brice et Marie Christine Janiak.

Etaient absents et excusés : Emilio Garcia, René Perrin, Daniel Devacht, Walter van West, Didier Casado, Philippe Toffier, Denise Gavet, Hélène Kardous, Jacqueline Saramito, Christiane Thiroit, Jean Claude Doudet et Jean Pierre Dagnicourt.

Etaient absents : Gino Ronchail, Bernard Herbette et Marie Coupel.

Ont donné leur pouvoir pour ce conseil :

Denise Gavet à Harry Coupel
Hélène Kardous à Harry Coupel
Jean Claude Doudet à Luc Robin
Christiane Thiroit à Luc Robin
Daniel Devacht à Michel Canny
René Perrin à Marie Edith Voog
Jean Pierre Dagnicourt à Claude Lerosey

Vingt-trois personnes présentes ou représentées sur les trente membres du Conseil. Quorum atteint.

Pour l'exposé des différentes interventions prévues à l'ordre du jour, se référer au livret distribué à chacun des participants avant l'ouverture du Conseil. Ils serviront de base pour les points débattus ci-après.

Développement.

Demande est faite à tous les clubs de s'inscrire à la campagne fédérale de rentrée. Certains clubs estiment que les flyers envoyés par la FFB devraient pouvoir se personnaliser.

D'autres pensent que les colis envoyés pour la campagne sont des dépenses inutiles et que s'inscrire en masse contribuerait à inciter la FFB à continuer dans cette voie. Liberté est laissée aux clubs d'agir selon leurs convictions.

Michel Canny projette de réunir les quatre gros clubs (Compiègne, Amiens, Trois Forêts et Saint Quentin) pour un débat « Développement » plus particulier.

En ce qui concerne le partenariat Bridge-Golf, une action démarre à Chantilly. Que d'autres actions soient entreprises dans d'autres secteurs du comité.

Partenariat Crédit Mutuel.

A relancer.

Enseignement.

Une nouvelle version du SEF est à paraître en 2018 qui regroupera les enchères à quatre.

Paraîtront également en 2018 tous les ouvrages devant faire suite aux « Polycopiés du SEF ».

Compétitions.

Pour rebooster les épreuves en promotion par paires, il est envisagé pour la saison 2018-2019 (trop tard pour la saison prochaine) de retarder de beaucoup les finales de comité de ces épreuves dont les dates ne sont pas imposées. En allégeant ainsi le premier trimestre des demi-finales qui est, dans la configuration actuelle, très lourd, les responsables d'épreuves espèrent ainsi motiver davantage les joueurs en promotion à participer à plus d'épreuves.

Pour l'honneur, encore dans un souci d'allègement, il a été décidé, à titre expérimental, d'organiser le senior mixte honneur par paires en finale de comité directe en simultané sur deux sites. Si l'expérience est probante, elle sera étendue la saison suivante au senior open honneur par paires.

Challenge de Picardie.

Est demandée possibilité de passer les droits de 20 € à 25 € afin d'améliorer la qualité des lots.

20 € devraient pouvoir continuer à faire l'affaire pourvu que les clubs reversent au moins 60% des droits perçus pour les lots et le pot de clôture.

Surtout continuer à offrir le pot de clôture qui donne aux tournois du Challenge un bel esprit de convivialité.

Arbitrage.

Il est demandé aux arbitres en charge de compétitions d'inciter les joueurs en fin de compétitions à participer au rangement de la salle.

Règlement Interclubs.

Adopté à l'unanimité.

Règlement Challenge.

Adopté à l'unanimité.

Cotisations « Clubs ».

Il est demandé de les indexer sur le nombre de paires participant aux tournois de clubs et non pas sur le nombre de licenciés. Refusé.

Fête des Clubs.

Ce sera le club de Saint Quentin qui l'accueillera la saison prochaine. Grand merci à lui.

Peut être demander à ce que les gens règlent à l'avance les droits d'inscription afin d'éviter les mauvaises surprises budgétaires ?

Dates des Assemblées Générales.

Le Président de Chantilly fait part de l'ennui éprouvé quant au choix de la date de la prochaine Assemblée Générale du Comité. La date coïncide avec celle qu'il avait arrêtée au préalable et publiée pour l'Assemblée Générale de son club. Il est impossible de modifier la date de l'AG du Comité. Il est acquis que l'Assemblée Générale du Comité a toujours lieu soit le dernier samedi de septembre soit le premier samedi d'octobre. Aux clubs de choisir leurs dates en dehors de ces deux dates.

Levée de la séance à 18h00.